



ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY,

*Qui permet pendant une année seulement, aux
Negocians François qui font le Commerce des
Isles & Colonies Françaises de l'Amérique,
d'envoyer leurs Vaisseaux directement en Irlande,
pour y acheter des Bœufs salez, & les
transporter en droiture ausdites Isles & Colonies
Françaises.*

Du 23. Decembre 1727.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

SUR ce qui a été representé au Roy
par les Negocians de son Royaume,
qui font le Commerce des Isles & Colo-
nies Françaises de l'Amérique, que pour
faciliter le moyen de faire ce Commerce
avec plus d'avantage, & procurer plus